

Seul le prononcé fait foi



Fonds pour l'environnement mondial

Discours d'ouverture

**Monique Barbut, directrice générale et présidente
du Fonds pour l'environnement mondial**

**Partenariats et institutions pour la lutte contre
la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse –
la voie de l'amélioration
UNCCD Argentina
le 29 septembre 2009 à 15h**

Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour moi d'être ici parmi vous aujourd'hui. J'espère que nos travaux déboucheront sur des mesures concrètes et, dans cette perspective, je développerai trois grands points :

D'abord, il nous faut reconnaître que la façon « classique » de s'attaquer à la problématique du développement n'a pas donné les résultats escomptés. Nous devons adopter une approche plus habile, plus globale. Lorsque nous parlons de pauvreté ou d'insécurité alimentaire, la plupart du temps, ces problèmes sont étroitement liés à des défis environnementaux de dimension mondiale, tels que le changement climatique et la dégradation des sols.

Au bout du compte, les institutions internationales et les pays bailleurs de fonds doivent prendre en compte les réalités sociales, écologiques et environnementales pour répondre aux besoins des pays en développement. Les projets et programmes de lutte contre la faim seront plus efficaces à terme s'ils visent aussi à promouvoir une gestion durable des sols et des ressources en eau.

Ensuite, tout partenariat doit reposer sur une véritable collaboration.–

Les partenaires, qu'il s'agisse du secteur public, des entreprises ou de la

société civile, doivent faire valoir leurs propres atouts en la matière. Ils doivent aussi reconnaître les forces des autres acteurs pour que les actions menées aient le plus grand impact possible. Les partenariats intersectoriels et à différentes échelles feront alors émerger des solutions durables, car l'isolement est synonyme d'inefficacité. C'est d'ailleurs sur cette formule que reposent les Objectifs du millénaire pour le développement qui, vous ne l'ignorez pas, font appel à des partenariats mondiaux pour promouvoir le développement.

Dans son rôle de mécanisme financier, le FEM a ouvert la voie dans ce domaine : nous sommes avant tout à l'écoute des demandes des pays mais nous y répondons au moyen d'un partenariat unique entre institutions internationales, organisations gouvernementales et secteur privé. Grâce à notre réseau d'agences, chaque partenaire se présente avec un ensemble complémentaire de compétences, ce qui nous a permis de mobiliser un volume de cofinancement sans précédent : pour 1 dollar de fonds propres, nous en avons mobilisé 4 en moyenne au cours des 15 dernières années. C'est un bilan dont je suis fier.

Nous avons par exemple dépensé 500 millions de dollars pour financer 88 projets et programmes à l'appui d'une gestion durable des sols. Nous estimons que c'est une méthode efficace par rapport à son coût pour combattre la dégradation des sols, à commencer par la désertification et le déboisement. Cet investissement nous a permis de mobiliser plus de 3 milliards de dollars de cofinancement. À vrai dire, ces projets continuent aujourd'hui d'avoir des effets positifs sur l'environnement mondial. Ils aident à protéger des terres agricoles et des zones d'activité économique tout en améliorant les moyens de subsistance de millions de ruraux.

Enfin, et ce sera mon troisième point, les partenariats doivent être guidés par les principes d'adhésion active et de devoir de responsabilité à tous les niveaux – Les instruments internationaux, tels que la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et la Déclaration de Rome sur l'harmonisation de l'aide ont un rôle fondamental à jouer : ils contribuent à la prévisibilité de l'aide, l'alignant sur les systèmes des pays partenaires et l'harmonisant avec les procédures des bailleurs de fonds. Cet effort doit être relayé par des plateformes nationales ou régionales qui facilitent le dialogue entre les partenaires. L'Initiative pour l'organisation d'ateliers de dialogue national

et le Programme d'aide aux points focaux nationaux sont des aspects fondamentaux des relations du FEM avec les pays et ont pour effet de stimuler la mobilisation des différents acteurs au niveau des conventions internationales sur l'environnement.

Le FEM, ses partenaires et les défis à caractère mondial

Depuis plus de 20 ans, nous travaillons de concert sous l'égide des Conventions et nous nous attaquons aux plus grands problèmes environnementaux de notre génération : le changement climatique, la disparition de la biodiversité, la détérioration des eaux internationales, la dégradation des sols, l'appauvrissement de la couche d'ozone et les polluants organiques persistants. Ensemble nous avons déjà réalisé beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire.

Le problème que pose le changement climatique est aujourd'hui bien défini et il retient enfin l'attention des décideurs à tous les niveaux. Mais, dans son sillage, un ensemble de facteurs interdépendants et complexes affectent les écosystèmes, et en particulier la biodiversité, les forêts, les sols et l'eau.

Sous l'effet de l'accroissement de la demande de nourriture, d'eau douce, de bois, de fibres et de combustibles, qu'exacerbe encore le changement climatique, nous assistons à la dégradation progressive des biens et services que fournissent nos écosystèmes. Ainsi, environ 2,6 milliards d'individus dans plus de 100 pays sont déjà touchés par la dégradation des sols, et il est coûteux de régénérer un sol ayant subi des dégradations. On estime par exemple à plus de 27 milliards de dollars par an les pertes financières dues à la dégradation des sols en Amérique latine et aux Caraïbes.

Pour moi, il ne fait donc aucun doute que la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse doit s'inscrire dans le cadre du développement durable. L'un ne va pas sans l'autre. Il est tout aussi clair qu'à terme, la protection et la gestion durable de notre capital naturel constituent non seulement un investissement économique très avantageux, mais aussi un outil indispensable pour libérer les générations à venir du joug de la pauvreté. Permettez-moi de vous donner deux exemples de formules utilisées par les partenaires du FEM pour changer le modèle de gestion durable des sols.

Les programmes nationaux de partenariat

Comme je l'ai dit au début, le FEM investit dans des projets et programmes qui visent à combattre la dégradation des sols et la désertification de façon globale. Nos projets cherchent à intégrer la gestion durable des sols dans les priorités nationales de développement. Nous nous employons à faire systématiquement prendre en compte cette dimension dans tous les secteurs, nous efforçant parallèlement de renforcer les capacités humaines, techniques et institutionnelles. Cela peut alors déboucher sur les réformes nécessaires des politiques publiques et de la réglementation applicable, et permettre l'adoption de modes novateurs de gestion durable des sols. Cette formule a guidé les programmes nationaux de partenariat, des plateformes qui visent à faire naître une dynamique à l'appui d'initiatives globales de gestion durable des sols à l'échelon national.

Les approches programmatiques

Mettant à profit les programmes nationaux de partenariat, le FEM a développé le rôle moteur qu'il joue dans la lutte contre la dégradation des sols au niveau mondial en adoptant des approches programmatiques. Ces approches visent à avoir un impact durable et à grande échelle (sur l'environnement mondial) en rattachant des objectifs environnementaux de portée mondiale aux stratégies et plans nationaux ou régionaux, et en s'appuyant sur des partenariats reposant sur les avantages comparatifs des acteurs concernés. Le programme d'investissement stratégique pour la gestion durable des sols en Afrique subsaharienne (TerrAfrica/SIP), le programme de gestion durable des sols et des écosystèmes en Inde (SLEM) et le programme de gestion intégrée des ressources naturelles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENARID) figurent au nombre des approches programmatiques adoptés pendant FEM-4.

Je conclurai en revenant sur le programme TerrAfrica et sur les enseignements que nous pourrons en tirer pour l'avenir.

La dégradation des sols est un problème qui sévit dans le monde entier, mais c'est sur le continent africain qu'il a les effets les plus graves : 67 % du territoire est affecté, dont des zones de production agricole. En outre, près

de 70 % de la population du continent vivant dans des zones rurales où la terre est source de revenus et de logements, la dégradation des sols a de lourdes conséquences économiques et sociales. L'ampleur et la gravité de cette dégradation obligent à adopter des stratégies solides et intégrées pour passer d'une approche au coup par coup à des modèles d'intervention à grande échelle dont les effets s'inscriront dans la durée. Le programme TerrAfrica est un outil important à cette fin. Nous pouvons accroître la productivité agricole et y parvenir d'une façon qui aura des effets positifs sur l'environnement mondial, à commencer par la résistance aux chocs climatiques. Mesdames et Messieurs, je crois qu'il est incontestable que le changement climatique ne va pas s'arrêter. Il existe donc des raisons morales et économiques impérieuses d'agir sans tarder pour donner aux plus démunis les moyens dont ils ont besoin pour s'adapter à la fonte des glaces, à l'élévation du niveau de la mer et à l'aridification des terres. La communauté internationale concentrant de plus en plus ses efforts sur l'adaptation, la mise en place d'un cadre de coopération durable pour combattre la dégradation des sols est tout à fait possible. J'espère que nos travaux aujourd'hui n'en resteront pas à des platitudes mais se traduiront

par des mesures concrètes qui nous maintiendront sur une voie réellement productive.

Je vous remercie de votre attention.